

**PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
du 9 juin 2017**

-----

L'an deux mil dix sept, le neuf juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale sous la présidence de Mr DELATOUCHE François, Maire.

**Présents :** Mr DELATOUCHE François, Maire, Mr LE BLANC Christian, 1er Adjoint, Mr JOSSET Antoine, 2ème Adjoint, MM. GOURDIN Laurent - PANNETIER Roland - RICHARD Guy Mmes MAUVIEUX Florence - FAYET Isabelle

**Excusé :** néant

Mme FAYET Isabelle a été désignée secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2017/20 :**

**AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA BASCULE : Demande de devis pour la construction d'un muret-**

Pour la construction du muret prévu pour délimiter la place de La Bascule en bordure du lotissement, Le Conseil Municipal :

- décide de demander des devis aux entreprises CHEVALLIER de Saulges, BERTHE de Ste Suzanne et VEILLE d'Arquenay.

**DELIBERATION N° 2017/21 :**

**LOTISSEMENT DES DEUX CHENES ET PLACE DE LA BASCULE : Evacuation des eaux usées et pluviales -**

Mr CHAUMOND, propriétaire riverain du lotissement, n'ayant donné aucune réponse aux différents courriers et ne s'étant pas présenté aux rendez-vous proposés, concernant la proposition de convention de servitude de passage de canalisations sur son terrain,

Le Conseil Municipal, après délibération :

- prend acte qu'il s'agit d'un refus de la part de Mr CHAUMOND,  
- décide d'effectuer l'évacuation des eaux usées et pluviales en limite de propriété de Mr TELLIER, propriétaire riverain, et sur l'ancien tracé du chemin communal non régularisé foncièrement,  
- donne son accord pour que l'entreprise LEMEE de La Chapelle Rainsouin exécute les travaux suivant les devis d'un montant de 12 736.40 € HT concernant le réseau EP de la Place de La Bascule au chemin des Grottes et d'un montant de 5 407.00 € HT concernant le réseau EP et EU du Lotissement des Deux Chênes.

**DELIBERATION N° 2017/22 :**

**REPLACEMENT DES PANNEAUX D'INFORMATION SUR LA PLACE DE L'EGLISE -**

Mr le Maire présente les devis de la Sté JUPIN à Trangé (72) d'un montant de 760 € HT et de la Sté DECO72 de Coulaines (72) d'un montant de 750 € HT pour le remplacement des panneaux d'information situés sur la place de l'Eglise.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- donne son accord et charge Mr le Maire d'étudier les aides financières possibles.

**DELIBERATION N° 2017/23 :**

**CANTINE ET ECOLE : Travaux de plomberie -**

Mr le Maire présente les devis de l'entreprise LEVEILLE de Vaiges concernant :

- l'installation d'un adoucisseur d'eau pour un montant de 1 271.45 € HT,  
- la réparation des toilettes pour un montant de 387.90 € HT,  
- le nettoyage du chauffe-eau électrique pour un montant de 230.61 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération :

⇒ donne son accord pour les devis de réparation et de nettoyage et demande l'installation de robinets d'arrêt d'eau par sécurité en cas de fuites,  
⇒ décide de prévoir l'installation d'un adoucisseur en 2018 en fonction de l'état du chauffe-eau.

.../...

## **DELIBERATION N° 2017/24 :**

### **REVISION DES TARIFS DES REPAS A LA CANTINE MUNICIPALE -**

En accord avec les autres communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Cheméré Le Roi, Saulges, St Pierre sur Erve et Thorigné en Charnie, pour unifier les tarifs des repas dans les quatre cantines,

Le Conseil Municipal, après délibération :

- ⇒ décide de fixer les tarifs des repas à la cantine municipale, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, à :
  - repas enfant : 3.15 € (soit une augmentation de 1.60 %)
  - repas adulte : 4.65 €

### **RPI DE L'ERVE : Fonctionnement des cantines –**

Mr le Maire informe les conseillers municipaux que les communes du RPI étudient la possibilité de faire préparer les repas des élèves des quatre écoles dans les deux cantines existantes par les employées de restauration exerçant actuellement.

### **LABELLISATION DES VILLAGES FLEURIS 2017 : Préparation de la visite du Jury Régional –**

Afin de préparer la visite du Jury Régional pour la labellisation des villages fleuris 2017 programmée le 13 juillet prochain à 14 H 30, la commission fleurissement se réunira le 17 juin à 10 H.

### **SERVICE TECHNIQUE :**

Les travaux à prévoir pour le service technique sont :

- nettoyage du village pour la visite du Jury des villages fleuris,
- pose de support pour les vivaces grimpantes le long du mur du cimetière,
- réparation du banc sous le saule pleureur,
- rebouchage de deux « nids de poules » sur la place de l'Eglise

### **CONSEIL DEPARTEMENTAL : Proposition d'adhésion à Mayenne Ingénierie -**

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à la proposition d'adhésion à Mayenne Ingénierie pour une prestation d'assistance technique.

## **DELIBERATION N° 2017/25 :**

### **ASSOCIATION DES GITES DE FRANCE : Renouvellement de l'adhésion pour 2018 –**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ⇒ décide de renouveler l'adhésion à l'Association des Gîtes de France pour 2018,
- ⇒ autorise Mr le Maire à signer les documents correspondants.

### **RESEAU DES COLLECTIVITES MAYENNAISES EN MARCHÉ VERS LE**

#### **DEVELOPPEMENT DURABLE : Proposition d'adhésion –**

Le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer à ce réseau faute de temps à y consacrer.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COEVRONS : Proposition pour mise en place d'un conteneur de collecte de textiles –**

Il semble qu'un conteneur de collecte de textiles ne soit pas nécessaire dans la commune vu qu'il en existe déjà à Vaiges et à St Jean sur Erve. En revanche, l'installation d'un conteneur pour la collecte du carton pourrait être demandée.

### **PLUi : Préparation de l'élaboration –**

Mr le Maire informe les conseillers municipaux de la mise en place de la phase de recensement des zones humides. En ce qui concerne le diagnostic des haies, Mr le Maire propose d'organiser une réunion d'information avec les agriculteurs exploitants concernés.

D'autre part une réunion à l'Espace Coëvrons aura lieu le 4 juillet prochain pour déterminer les différents zonages sur la commune (zones agricole, naturelle, urbanisée, ...). Mr le Maire propose une réunion préparatoire le 23 juin à 20 H 30 avec comme base de travail le POS actuel.

### **PROTECTION DES CHEMINS RURAUX :**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'un guide a été élaboré par l'AMF et la DDT pour assurer la protection des chemins ruraux lors de l'élaboration des PLUi.

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Plan d'épandage des boues de la lagune –**

Mr le Maire présente le récépissé de dépôt du plan d'épandage des boues de la lagune délivré par Mr le Préfet donnant accord pour le commencement des travaux.

**DELIBERATION N° 2017/26 :**

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Travaux de curage et d'épandage des boues –**

Mr LE BLANC présente les devis de trois entreprises pour réaliser les travaux de curage et d'épandage des boues de la lagune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ⇒ décide de retenir le devis de la Sté LEMAITRE de St Jean sur Erve d'un montant de 4 180 € HT pour un volume de 350 m<sup>3</sup>. Dans le cas d'une variation de volume de boues, les prix unitaires retenus seront ceux indiqués dans le bordereau de prix. Selon la météo, les travaux auront lieu du 7 au 11 août prochains.

**SYNDICAT DE BASSIN DE L'ERVE : Rapport à l'issue de l'enquête publique -**

Mr le Maire présente aux conseillers municipaux le rapport positif du commissaire-enquêteur à l'issue de l'enquête sur le programme des travaux pour la restauration et l'entretien des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Erve.

**ELECTIONS SENATORIALES : Convocation pour désignation des délégués du Conseil Municipal –**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est convoqué le vendredi 30 juin 2017 à 12 H à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

**VISITE DE MME LA SENATRICE –**

Le Conseil Municipal est invité à participer à la visite de Mme Elisabeth DOINEAU, sénatrice, prévue le 12 juin à 14 H à la mairie.

**PASSERELLE PRES DU MOULIN DE GO –**

Le Conseil Municipal rappelle qu'il s'est engagé à fournir le bois nécessaire à la réfection de la passerelle près du Moulin de Gô.